

Normandie

Sofia El Mountassir Billah acclamée

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 27 janvier 2018

450 mots



Sofia El Mountassir Billah, en compagnie du président du jury, Serge Money. - Crédit Antoine Soubigou.

Plaidoiries lycéennes. La jeune Marocaine, élève à Casablanca, plaide la cause des femmes « victimes d'ignominies ».

C'est en regardant des vidéos des précédentes éditions que Sofia El Mountassir Billah est tombée « **amoureuse** » du concours de plaidoiries du Mémorial de Caen. « **J'ai trouvé incroyable que des jeunes de mon âge se mobilisent pour rendre le monde meilleur, avec autant de brio et de passion.** » Dès lors, Sofia, élève de terminale S au lycée français Lyautey de Casablanca, n'a plus eu qu'une idée en tête : participer. Participer pour dénoncer la condition féminine dans certaines sociétés, dont la sienne.

Dans sa plaidoirie intitulée « Silence, on viole... ! », la lycéenne évoque le viol d'une jeune fille de son âge, dans un autobus, en présence de témoins qui ne sont pas intervenus. Sofia cite également les propos d'un avocat égyptien qui affirme à la télévision « **qu'il est de l'ordre du devoir national de harceler, de violer une femme si sa tenue est trop suggestive** ». L'adolescente cible le cœur du problème : « **l'éducation. L'absence de réelle implication du système scolaire dans les notions de sexualité et de parité conduit invariablement à une transmission de bouche-à-oreille dans ces domaines** ». Pour ne plus grandir avec une vision « **rétrograde et humiliante de la femme** », Sofia exhorte les jeunes à « **s'éduquer, débattre, rencontrer des gens** ».

Avec assurance, conviction et fermeté, Sofia El Mountassir Billah a plaidé pour « **[ses] sœurs marocaines, égyptiennes, saoudiennes... pour notre droit d'être et de vivre** ». Son rêve n'est pas forcément de devenir avocate, « **mais d'être utile et entendue. Je veux contribuer à construire une belle communauté en visant l'idéal, quitte à m'opposer à certaines traditions** ».

Jean-Philippe GAUTIER.

Le palmarès. Le Prix de l'engagement citoyen revient à Hélène Yildiz, de Fameck (Moselle) ; le prix Amnesty International à Asaël Kimfuta et Liora Amsellem, de Versailles (Yvelines) ; le prix

Reporters sans frontières et le prix du jury à Jeanne Chassereau, d'Angers (Maine-et-Loire).

Retrouvez nos vidéos sur [ouest-france.fr/caen](https://www.ouest-france.fr/caen)